

**DEPARTEMENT 49 – MAINE ET LOIRE  
CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE  
de VERRIERES EN ANJOU**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D’ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE VERRIERES EN ANJOU**

Séance du 15 septembre 2022

=====

L’an deux mille vingt-deux , le quinze septembre à vingt heures trente , le Conseil d’Administration du C.C.A.S., convoqué par courrier électronique, s'est réuni en séance ordinaire, salle B. Schneider-Espace la Veillère, sous la présidence de Mme Geneviève STALL, Présidente.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mesdames AUBRY Catherine, STALL Geneviève, Leïla BENARD, Françoise AIGRON, CASSIUS Christine, Marie-Françoise TOUX, Mélanie RENO, Suzelle LAUZANNE  
Messieurs Patrice DEPRINCE, Gabriel MARAIS, Didier SIMON

**ÉTAIENT ABSENTS – EXCUSES :**

Les membres dont les noms suivent ont donné à un élu de leur choix, pouvoir écrit de voter en leur nom par application des dispositions de l’article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Martine GLAMEAU qui donne pouvoir à Leïla BENARD

Charles ROUSSELOT qui donne pouvoir à Catherine AUBRY

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mélanie RENO

Convocation du : 8 septembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 16

Nombre de conseillers présents : 11

**La liste des délibérations a été affichée à la porte de la Mairie le 21/09/2022**

## COMMUNE DE VERRIERES EN ANJOU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 15 septembre 2022

DCA 2022-037

Finances locales	7.10.6
------------------	--------

Rapporteur : Catherine AUBRY

### PRESTATIONS ANIMATIONS

Le Conseil d'Administration a fixé plusieurs tarifs pour les animations aux résidents de la résidence autonomie Les Blés d'Or (loto, animations (lorsqu'un artiste intervient à la résidence...)) – DCA 2022-023 du 30 juin 2022.

Il est proposé de fixer un nouveau tarif concernant les animations proposées à la résidence les Blés d'Or à partir du **1<sup>er</sup> octobre 2022** :

	<b>Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022</b>
Goûter pour personne extérieure à la résidence lors d'animations	2 € le goûter

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,**

- **APPROUVE** ce nouveau tarif proposé
- **DIT** que cette tarification entre en vigueur à compter du 1er octobre 2022.

Fait à Verrières en Anjou, le 15 septembre 2022

La Présidente

Geneviève STALL



**COMMUNE DE VERRIERES EN ANJOU**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 15 SEPTEMBRE 2022**  
**DCA 2022-038**

Finances locales	7.1.3
------------------	-------

Rapporteur : Catherine AUBRY

**EXERCICE 2022 – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N° 1**

Il est proposé au Conseil d'administration de prévoir les modifications budgétaires suivantes afin de régulariser les prévisions budgétaires au budget du centre communale d'action sociale.

**Investissement**

**Dépenses**

Compte	Intitulé	Montant
2313	Constructions	-5 000,00
2138	Autres constructions	2 500,00
2135	Installations générales, agencements, aménagements de construction	2 500,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,**

**- AUTORISE** le transfert de crédits au Budget Primitif 2022 comme détaillés ci-dessus.

Fait à Verrières en Anjou, le 15 septembre 2022,  
La Présidente,  
Geneviève STALL

